

Le bulletin de l'ALLAINE

CONTRAT DE RIVIERE



n° 1 novembre 2006

Edito

L'Allaine au centre de nos intérêts ! Subissant des dégradations notables de la qualité physico-chimique des eaux et de sa morphologie, l'Allaine connaît une situation préoccupante. En conséquence, les acteurs locaux ont souhaité s'engager dans un projet de préservation et de restauration de l'Allaine des deux côtés de la frontière, en passant par la procédure des contrats de rivière. Le bulletin de l'Allaine informera de l'état d'avancement du projet. Diffusé à tous les acteurs

franco-suisse du bassin (Sud Territoire de Belfort et Ajoie), il développera les étapes franchies et à venir dans la rédaction du contrat de rivière. Les informations se découperont en fonction des diverses thématiques : les réflexion des groupes de travail, les choix des bureaux français et suisses, l'agenda, des brèves sur diverses actions dans le bassin...

SOMMAIRE

Installation du Comité de rivière
Plan sectoriel des eaux
Organisation franco-suisse
Groupe de travail communication
Groupe de travail qualité des eaux
Groupe de travail Milieux aquatiques
Contacts
Opération rivière propre

Installation du Comité de rivière

Le Comité de rivière français s'est réuni, pour la première fois, à la Préfecture du Territoire de Belfort, le 17 mars 2006. Il est composé de 39 membres, issus des collectivités, des usagers, des professionnels et des administrations. A cette occasion, M. Christian RAYOT a été élu Président.

Le Comité de rivière a pour mission :
* d'organiser la concertation durant la phase d'élaboration du

dossier définitif et de suivre l'exécution du contrat,
* d'assurer le suivi de l'exécution du Contrat,
* d'organiser la communication et la sensibilisation des partenaires,
* de mettre en œuvre les modalités de participation du public.

Les habitants du bassin ont, au fur et à mesure des années, oublié et fini par ignorer la rivière. Elle est devenue pour eux, plus une gêne

avec ses risques d'inondation, qu'une artère vitale et un lieu de détente. Le Comité de rivière se donne comme objectif de redonner valeur à nos cours d'eau et de faire respecter, à nouveau, le milieu aquatique.



Un instrument de décision pour l'avenir de l'eau : le Plan sectoriel des eaux (PSEaux)

Du côté suisse, l'homologue du Comité de rivière français sera en principe le Forum du Plan sectoriel des eaux, en cours d'élaboration dans le Canton du Jura.

Ce plan exprime les orientations fondamentales à moyen et à long terme de la gestion des eaux à l'échelle des bassins versants

hydrographiques principaux. Il est étudié autant que possible en partenariat intercantonal et transfrontalier.

Il fixe les objectifs à atteindre et détermine les actions à mener en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de gestion des eaux de surface dans chaque

bassin versant.

La mise en œuvre de ces actions permettra notamment d'améliorer durablement l'état de l'Allaine et de ses affluents suisses.

Organisation franco-suisse

L'organisation franco-suisse, pilier essentiel de la réussite de ce projet environnemental, vient d'être arrêtée.

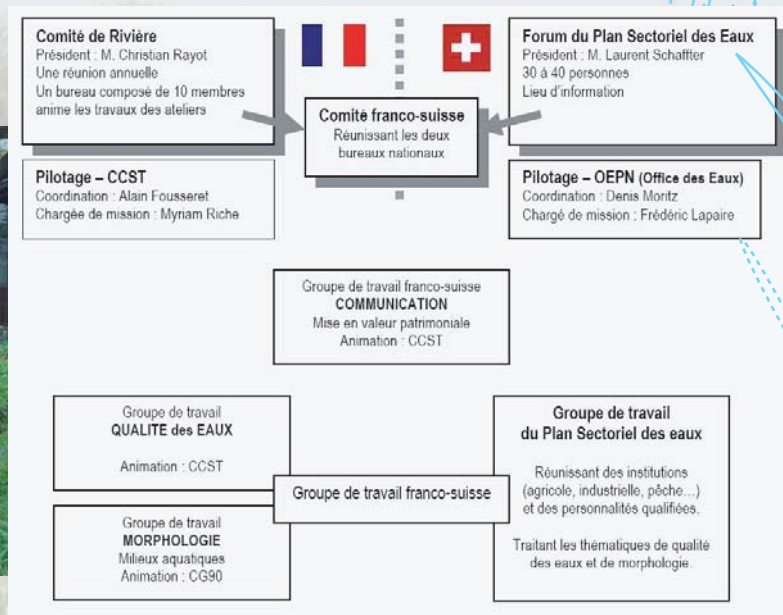
Cette collaboration s'articule autour :

du Comité de rivière français, et de son Président

du Plan Sectoriel des Eaux du Canton du Jura, sous l'égide du Ministre de l'Environnement.

Des groupes de Travail français,

suisse et franco-suisse apportent leurs appuis à l'élaboration du programme d'actions du Contrat de Rivière Transfrontalier Allaine.



Réflexions des groupes de travail

Groupe de travail Communication Mise en valeur patrimoniale

le 02 juin 2006

La réussite d'un contrat de rivière est fortement dépendante de son acceptation par la population locale. Il est donc nécessaire de créer des outils techniques soutenant une politique forte de communication.

Il est également important de réunir les différents usagers de la rivière (industriels, agriculteurs, pêcheurs...) et de communiquer auprès des écoles afin de créer

une dynamique de concertation et de communication.

Le groupe de travail « Communication » a réfléchi essentiellement aux outils de sensibilisation adéquats et à leur contenu.

Voici les projets discutés :
la création d'un logo du Contrat de rivière pour identifier clairement la démarche

la réalisation d'une exposition itinérante
l'actualisation du site Internet
la création d'un film franco-suisse
la mise en place d'une opération de nettoyage des cours d'eau
la sensibilisation des écoles...

L'acceptation d'un Contrat de rivière par la population locale est essentiel.

Groupe de travail Qualité des Eaux - Ressource en eau

le 02 juin 2006

Le groupe de travail « Qualité des eaux » s'est penché sur 4 thématiques :
les actions auprès des industriels, la sensibilisation des collectivités et des particuliers sur l'utilisation des phytosanitaires, la bonne gestion des étangs, le suivi des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques).

La Chambre de Commerce et d'Industrie française propose, sous sa maîtrise d'ouvrage :
de sensibiliser et responsabiliser les entreprises à la gestion des toxiques et de l'eau, d'améliorer les pratiques environnementales dans les entreprises par des audits et des collectes de déchets toxiques notamment, de promouvoir les entreprises qui agissent en faveur de l'environnement (ex : labellisation).

Côté suisse, un groupe de travail se met en place dans le cadre du PSEaux, afin de réaliser des objectifs similaires.

Les produits phytosanitaires ne sont pas utilisés uniquement par l'agriculture mais également par les collectivités et les particuliers. Il est proposé de réaliser un diagnostic des pratiques communales, qui sera suivi d'une sensibilisation des élus et de la formation des agents municipaux. Par la suite, les communes pourront s'engager dans la réalisation d'un plan de désherbage (utilisation de techniques alternatives : mécaniques, thermiques...). Des analyses de sols dans des jardins de particuliers seront également effectuées afin de sensibiliser à la bonne utilisation des phytosanitaires et des risques. L'impact des étangs semble très

limité lorsque leur gestion est adéquate (vidange régulière, remplissage au printemps...). Il est proposé de sensibiliser les propriétaires français avec le soutien du Lycée agricole de Valdoie et le Groupement de Défense du Domaine Privé Piscicole, en éditant en premier lieu un guide.

L'origine des apports en HAP est mal connue. Une première campagne de recherche, en 2003-2004, a montré la présence généralisée de ceux-ci sur le bassin franco-suisse de l'Allaine. Le réseau du Conseil Général du Territoire de Belfort continuera leur recherche, dans le cadre du défi toxique Allan, dans les eaux et les sédiments. Côté Suisse, c'est un volet spécifique du PSEaux qui sera consacré à la qualité et aux ressources en eau (cf. Organisation franco-suisse).

« La Chambre de Commerce et d'Industrie, maître d'ouvrage des actions auprès des entreprises françaises »

Groupe de travail Milieux Aquatiques

le 29 septembre 2006

L'Allaine et ses affluents recherchent en permanence un équilibre morphologique. La question est de savoir comment accompagner leurs tentatives de rééquilibrage, en fonction de nos objectifs (amélioration hydrologique et biologique, limiter les dégradations aux biens et pérenniser l'état physique).

Il est donc proposé de réaliser une étude morphodynamique qui permettrait de :

- comprendre le fonctionnement actuel de l'Allaine et de ses affluents.
- comprendre les raisons de l'état actuel du cours d'eau : son évolution au cours des derniers siècles et décennies
- prévoir son évolution future : tout du moins une tendance, variable selon des scénarios,
- évaluer les risques et impacts associés à cette évolution future,

- définir les grands principes de gestion (les types d'interventions ou de non-interventions)
- élaborer un programme d'actions de restauration et de réhabilitation de tronçons, listant et décrivant les travaux proposés.

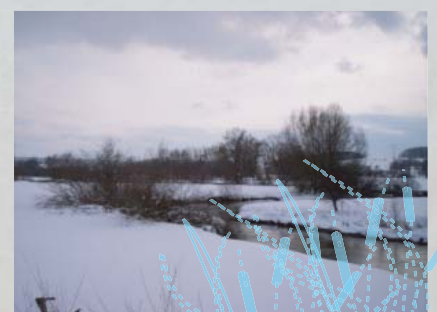
La concertation avec les usagers serait recherchée, notamment avec les agriculteurs, dès le début de l'étude.

Il semble intéressant, voire indispensable, que cette étude soit franco-suisse, afin d'obtenir une véritable cohérence dans les actions de part et d'autre de la frontière. A ce sujet, une réflexion sera engagée entre le Canton du Jura, le Conseil Général et la Communauté de Communes sur le contenu d'un cahier des charges commun franco-suisse.

Parallèlement, un certain nombre

d'actions d'urgences a été listé. Ces travaux sont à engager rapidement afin de conserver en l'état certains secteurs et éviter des modifications morphologiques irréversibles.

La réalisation de travaux sur d'éventuels « sites pilotes » sera recherchée, afin de promouvoir les actions de préservation ou de reconquête de la qualité des milieux aquatiques. Des travaux seront alors engagés rapidement.



Contacts



Myriam RICHE
Communauté de Communes
du Sud Territoire

Service des Eaux
6, rue de l'Arc
90600 Grandvillars

Téléphone : (0033) 03 84 23 50 81
Télécopie : (0033) 03 84 27 87 96
Messagerie : contrat.allaine@wanadoo.fr

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Frédéric LAPAIRE

Office des Eaux et de la
Protection de la Nature

Les Champs-Fallat
CH-2882 Saint-Ursanne

Téléphone : (0041) 032 420 48 00
Télécopie : (0041) 032 420 48 11
Messagerie : oepn@jura.ch

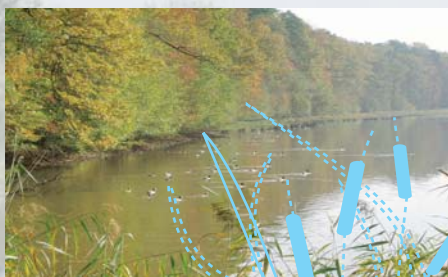
Les chargés de mission français et suisse du contrat de rivière Allaine sont à votre disposition pour tous renseignements.

Directeurs de publication :
Christian Rayot

Comité de rédaction :
Alain Fousseret et Myriam Riche

Maquette :
Laura Ibanez - Belfort

Photos :
Contrat de rivière Allaine



Avec la collaboration de :



Retrouvez-l'Allaine sur le Web
www.allaine.info

Opération "Rivière propre"

Afin de sensibiliser la population locale à l'importance des rivières et à leur protection, une opération de nettoyage a été organisée le samedi matin 14 octobre 2006 sur la partie française du bassin versant de l'Allaine. Cette « opération rivière propre » a fait découvrir la rivière et la nécessité de sa protection à 150 enfants des écoles de Delle, Grandvillars et Réchésy, en les invitant au ramassage des déchets jonchant les berges de l'Allaine, de la Batte et de la Vendeline. Une telle opération demandant un fort encadrement et des connaissances de terrain, les associations de pêche locales ont apporté leur soutien.

Les participants, enfants et adultes, équipés de gants, arboraient un tee-shirt avec le logo du contrat de rivière et le slogan « Ami de l'Allaine, je protège ma rivière ». Le butin a été riche et diversifié :

bouteilles, papiers, cannettes en verres... Le SIVOM (Syndicat de gestion des ordures ménagères) a gratuitement ramassé en fin de journée les déchets collectés.

Cette matinée s'est finalement achevée dans la bonne humeur et la convivialité, autour d'un pot de l'amitié servi à la Communauté de Communes du Sud Territoire.

En Suisse, c'est un coup de balai qui sera donné à l'Allaine et ses affluents le 19 ou 20 mai 2007, dans le cadre de l'opération « Coup de balai printanier - Journées suisses pour la propreté des espaces publics ».

Il est prévu d'impliquer en premier lieu les écoles, mais aussi les pêcheurs (pour l'encadrement sur le terrain), les centres de tri (pour la prise en charge des

déchets) et les communes.

Tous les nettoyeurs de la rivière se rencontreront au même endroit en fin de journée pour prendre l'apéritif.

www.coupdebalai.ch



« Une journée de nettoyage a fait découvrir la rivière et la nécessité de sa protection à 150 enfants »